



Leader Européen de la **Fidélisation en Ligne**

Maximiles lance une augmentation de capital de 5,4 M€ afin de financer son fort développement

Période de souscription jusqu'au 18 juin 2007

Paris, le 14 juin 2007

La société MAXIMILES (Alternext Paris, ALMAX) annonce l'émission et l'admission aux négociations sur Alternext d'Euronext Paris de 400 000 actions nouvelles, pouvant être portées à un maximum de 460 000 en cas d'exercice de la clause d'extension. L'opération a été visée par l'AMF le 12 juin 2007 sous le numéro de visa 07-181⁽¹⁾

Le leader européen de la fidélité en ligne

MAXIMILES s'est imposé comme le leader européen des solutions de fidélisation sur Internet. La société opère dans deux domaines :

- les programmes de fidélité multi-enseignes sur Internet avec Maximiles.com en France et Ipoints.co.uk en Angleterre, regroupant 3,1 millions de membres et plus de 100 partenaires en ligne ;
- les programmes de fidélité ou de relation client à destination de grands comptes (U.G.C., Bred, Insert, Groupe Banque Populaire, Actual Interim, C.I.C.) avec Maximiles Services.

La publication d'excellents résultats 2006 a démontré l'efficacité du modèle de croissance et de rentabilité de MAXIMILES, avec :

- un chiffre d'affaires en progression de 46% ;
- une croissance de +112% du résultat d'exploitation ;
- un doublement du résultat net.

Ce fort développement s'est accompagné d'une progression significative de la rentabilité en raison du modèle 100 % Internet de Maximiles.com et des gains importants de rentabilité sur Maximiles Services. La société affiche un taux de marge opérationnelle élevé de 19,8 % du chiffre d'affaires. La marge nette atteint elle aussi un niveau important à 26,3 % du chiffre d'affaires.

MAXIMILES a ainsi concrétisé son ambition exprimée lors de l'admission sur Alternext.

L'exercice 2006 a par ailleurs été marqué par l'intégration réussie d'IPoints au Royaume Uni. Conformément aux objectifs annoncés, MAXIMILES a concrétisé avec succès ses ambitions de croissance externe en faisant l'acquisition d'IPoints en juillet 2006. L'acquisition du n°1 de la fidélisation en ligne au Royaume Uni s'est déroulée très positivement. L'opération a été immédiatement relative avec un taux de marge opérationnelle proforma de 20 % du chiffre d'affaires et un résultat net par action proforma de 0,60 € en 2006 contre 0,43 € en 2005.

Communiqué de presse

Rectificatif au communiqué du 12 juin 2007

Au-delà de ces excellent résultats, 2006 traduit un véritable changement de dimension pour MAXIMILES qui s'impose comme le leader européen de la fidélisation sur internet : **en 2006 (proforma incluant Ipoints Ltd sur 12 mois), Maximiles représente un chiffre d'affaires de 11,8 M€ pour un résultat net (avant survaleurs) de 2,95 M€.**

Une stratégie de croissance ambitieuse

A cette nouvelle dimension le Groupe répond par une stratégie de croissance claire et de dimension européenne :

- développer l'offre et le modèle Maximiles.com afin d'exploiter au maximum le fort potentiel de sa base de membres ;
- se développer sur de nouveaux marchés en Europe par implantation ou acquisition.

Cette stratégie conduit le Groupe à se fixer pour objectif de dépasser le cap des 30 M€ de chiffre d'affaires à l'horizon 2010, entièrement en organique.

L'opération annoncée s'inscrit donc pleinement dans cette perspective. Le produit de l'émission s'ajoutera à la situation financière positive du groupe afin de mener une stratégie d'acquisition ciblée, qui devrait accélérer la croissance du Groupe.

Par cette opération, MAXIMILES offre à ses actionnaires l'opportunité d'accompagner le groupe dans une nouvelle étape de son développement et d'investir dans une société en croissance, rentable et parfaitement à même de mener avec succès une stratégie ambitieuse.

Les actions émises seront cotées sur Alternext d'Euronext dès le 25 juin 2007.

Maximiles est labellisé « Entreprise Innovante » par l'OSEO ANVAR.

(1) Un prospectus visé par l'Autorité des Marchés Financiers en date du 12 juin 2007 sous le n°07-181 est disponible sans frais au siège social de la Société, ainsi qu'en version électronique sur le site Internet de l'AMF www.amf-france.org et sur celui de la Société www.maximiles.com.

Facteurs de risques

MAXIMILES attire l'attention du public sur les facteurs de risques développés au chapitre 4 de la première partie et au chapitre 2 de la seconde partie du prospectus visé par l'Autorité des Marchés Financiers.

A propos de Maximiles

Créé en 1999, MAXIMILES s'est imposé comme le leader européen de la fidélisation sur internet.

La société opère les programmes de fidélité multi-enseignes sur Internet Maximiles.com en France et Ipoints.co.uk en Angleterre. Ces programmes représentent plus de 3 millions de membres et plus de 110 sites marchands partenaires. Le département Maximiles Services opère des programmes de fidélité ou de relation client à destination de grands comptes comme U.G.C., Bred, Insert, Groupe Banque Populaire, Actual Interim, C.I.C., La société a développé et breveté la technologie Dateos Membership System qui est la plateforme du programme Maximiles, ainsi que celle mise à disposition des clients de Maximiles Services.

La société est cotée sur *Alternext d'Euronext Paris*. En 2006 (chiffres proforma), MAXIMILES a réalisé un chiffre d'affaires de 11,8 M€ pour un taux de marge nette de 18 %. MAXIMILES est labellisée "Entreprise Innovante" auprès de l'OSEO-Anvar depuis mars 2005.

Code ISIN FR 0004174233 - Code MNEMO. ALMAX

www.maximiles.com/finance

Contacts

MAXIMILES

ACTIFIN

Marc BIDOU
Président Directeur Général
Tél. : 01 44 88 60 30
m.bidou@maximiles.com

Nicolas MEUNIER
Marie GAVERIAUX
Tél. : 01 56 88 11 11
nmeunier@actifin.fr
mgaveriaux@actifin.fr

Modalités de l'offre

L'Offre sera réalisée dans le cadre :

- d'une offre au public en France réalisée sous forme d'une Offre à Prix Ferme (ci-après désignée l'« **OPF** » ou « **Offre Publique** »), principalement destinée aux personnes physiques ; et
- d'un Placement Global principalement destiné aux investisseurs institutionnels (ci-après désigné le « **Placement Global** »), comportant un placement en France et un placement privé international dans certains pays à l'exclusion, notamment, des Etats-Unis d'Amérique.

Si la demande exprimée dans le cadre de l'OPF le permet, le nombre définitif d'actions allouées en réponses aux ordres émis dans ce cadre sera au moins égal à 10% du nombre total d'actions offerte avant exercice éventuel de la Clause d'extension, conformément à l'article 321-115 du Règlement Général de l'AMF.

Nombre initial d'actions offertes	400.000 actions nouvelles à émettre.
Clause d'extension	En fonction de la demande, le nombre d'actions émises pourrait être augmenté d'un maximum de 60.000 actions représentant 15 % du nombre initial d'actions offertes.
Option de surallocation	Néant
Nombre définitif d'actions offertes	Le nombre initial d'actions offertes serait porté à 460.000 actions en cas d'exercice de la Clause d'extension, soit environ 13,2 % du capital (à la date du présent prospectus).
Prix d'émission des actions nouvelles	13,50 €. Pour information, la moyenne pondérée des cours des trois dernières séances de bourse s'élève à 13,50 €.
Date de jouissance	Les actions nouvelles porteront jouissance à compter du 1 ^{er} janvier 2007. Elles donneront droit à l'intégralité de toute distribution décidée à compter de cette date.
Produit brut de l'émission	5.400.000 €, et 6.210.000 € en cas d'exercice de la Clause d'extension
Produit net de l'émission	Environ 5.060.000 €, et environ 5.850.000 € en cas d'exercice de la Clause d'extension
Dépenses liées à l'émission	Les frais et charges relatifs à l'Offre sont estimés à environ 340 K€.
Droit préférentiel de souscription	Les actionnaires ont renoncé à leur droit préférentiel de souscription en vertu de la 11 ^{ème} résolution de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 2 juin 2005.
Garantie de bonne fin	L'Offre ne fera pas l'objet d'une garantie de bonne fin. De ce fait, le début des négociations n'interviendra qu'à l'issue des opérations de règlement-livraison et après délivrance du certificat du dépositaire. Le Conseil d'administration aura la faculté de limiter l'émission à 75% du montant initialement prévu. Si ce seuil n'était pas atteint, l'opération serait annulée.
Intentions des principaux actionnaires et engagements de souscription	La Société a reçu un engagement de souscription préalable de Seventure pour un montant de 2.000.000 €, soit 37 % de l'opération. Monsieur Marc BIDOU n'a pas l'intention de participer à l'opération.

Communiqué de presse

Rectificatif au communiqué du 12 juin 2007

En cas de sursouscription de l'Offre, la souscription présentée ci-avant pourrait être réduite dans des proportions comparables à celles des autres souscripteurs de l'Offre.

Négociation

A partir du 25 juin 2007 sur le marché *Alternext d'Euronext Paris*.

But de l'Offre

L'Offre a pour objectifs de permettre à la Société de :

- lever des fonds afin de financer sa croissance organique (nouvelles implantations en Europe par création de filiales), et
- mener une stratégie d'acquisitions ciblées, à l'image de celle d'IPOINTS au Royaume-Uni.

Il est précisé qu'aucun projet de croissance externe ne fait l'objet d'un protocole d'accord à ce jour.

En cas de modification des modalités initialement arrêtées pour l'OPF ou le Placement Global non prévue par la seconde partie du présent prospectus, les nouvelles modalités de l'offre seront mentionnées dans une note complémentaire soumise, préalablement à sa diffusion, au visa de l'AMF, dont le résumé sera publié dans au moins un journal à diffusion nationale ou à large diffusion.

Calendrier indicatif de l'offre

12 juin 2007	Visa AMF sur le prospectus
13 juin 2007	Ouverture de la période de souscription
14 juin 2007	Publication du résumé du prospectus
18 juin 2007	Clôture de la période de souscription à 17 heures
19 juin 2007	Décision de l'exercice éventuel de la clause d'extension
	Diffusion par <i>Euronext Paris</i> de l'avis de résultat de l'Offre Publique
	Publication de l'avis <i>Euronext</i> d'admission des actions nouvelles
	Publication d'un communiqué de presse détaillant le dimensionnement final et le taux de service des particuliers
22 juin 2007	Règlement-livraison des actions offertes dans le cadre de l'Offre Publique et du Placement Global



Chef de File et Teneur de Livre



Prestataire de Services
d'Investissement en charge du placement